Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association

Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 8 (1935)

Heft: 5

Vereinsnachrichten: Union suisse pour l'amélioration du logement : invitation à

l'assemblée générale des 18 et 19 mai, à Bâle

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 13.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Organe de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, des Sociétés coopératives d'habitation de Lausanne et de Genève et de la Société pour l'amélioration du logement à Genève

(Abonnement gratuit pour les membres de ces sociétés)

RÉDACTION A. Hœchel, 78, rue de Lausanne, à Genève **ADMINISTRATION**

de la Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement

Lausanne, à Genève

Imprimerie Populaire, av. de Beaulieu à Lausanne

ON S'ABONNE PAR VERSEMENT AU COMPTE DE CHÈQUES 116622 «L'Habitation» paraît 12 fois par an. Abonnement 3 fr. 60, le fascicule 30 ct.

Union suisse pour l'amélioration du logement Invitation à l'assemblée générale des 18 et 19 mai, à Bâle

SAMEDI 18 MAI

9 h. 30

Séance du Comité central.

16 h. 00

Assemblée générale dans la Salle bleue de la Foire d'échantillons.

Ordre du jour : 1. Procès-verbal ; 2. Rapport 1934 ; 3. Comptes 1934 ; 4. Election du Comité central; 5. Nomination des vérificateurs de comptes; 6. Divers.

(Les propositions éventuelles doivent parvenir au président avant le 1er mai.)

7. Conférence sur « Notre concours de maisons économiques ».
a) Problèmes économiques : prof. Dr Mangold, Bâle.

b) Problèmes techniques: un membre du jury.

8. Commentaires sur l'Exposition « Maisons de campagne et de vacances » par M. A. R. Strässle, architecte, Bâle.

Après le dîner, les participants peuvent se rencontrer au Café Spitz (par beau temps, sur la terrasse).

DIMANCHE 19 MAI

8 à 10 h. Visite de l'exposition dans les halles de la Foire d'échantillons.

a) Maisons de campagne et de vacances. Construction simple pour maison week-end, de vacances et pour l'habitation permanente.

b) Exposition des plans de notre concours pour maisons familiales très économiques.

N. B. — Pour la visite en commun, avec explications, les participants se rassemblent à 8 h., devant le bâtiment de la foire, à droite de l'entrée principale.

Visite en cars. Départ 10 h. précises devant l'entrée de la foire. Itinéraire éventuel : colonies Eglisee, Schorenmatten, Hirzbrunnen, Musée d'art, Stade de St-Jacques, év. Boulangerie de la 10 h. 00 S. C. S. C., Halle du marché, piscine.

12 h. 15 Repas en commun au Restaurant « Rialto » (piscine).

13 h. 45 Départ en tram (véhicules réservés) pour le débarcadère du Rhin.

14 h. 00 Départ du bateau spécial pour la visite de l'écluse de Kembs (France). Au retour, il est prévu une visite du port du Rhin.

N. B. — Les participants sont exemptés des formalités du passeport.

17 h. 00 Retour à Bâle (débarcadère).

RENSEIGNEMENTS:

- 1. Carte de fête. Prix 12 fr., comprenant entrée à l'exposition, visite en cars, repas du dimanche, tram et transport en bateau spécial (en cas de non-participation à ce dernier, il sera rétrocédé 2 fr.).
- 2. Inscription à : Verein für Wohnungswesen Bâle, case postale 253. Le versement de 12 fr. pour la carte de fête doit être effectué à la même adresse. Compte de chèques V. 9100. Le versement équivaut à une inscription.
- 3. Logement. Chambre, petit déjeûner et pourboires compris, selon confort a) 6 fr. 30; b) 7 fr. 40. Les chambres peuvent être retenues jusqu'au 16 mai, avec indication de la catégorie d'hôtels auprès de : Verein für Wohnungs-wesen Bâle. Case postale 253. Les cartes seront si possible envoyées ou remises par le Bureau de renseignements.
- 4. Bureau de renseignements. Samedi 18 mai, dès 15 h., les cartes de fête et de logements seront remises au guichet « Auskunft » à droite de l'entrée de la foire.

La rédaction n'ayant pu faire paraître les renseignements ci-dessus dans le numéro d'avril, prie les participants éventuels d'envoyer de suite leur adhésion à Bâle afin de faciliter la tâche de nos hôtes qui nous ont préparé une réception et un programme dignes de la grande cité rhénane.